



Préparation au concours Adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Pour l'accès à cette préparation, un **test** est programmé. En fonction de votre résultat au test, vous pouvez être orienté(e) en **Tremplin** (formation de remise à niveau) avant de suivre la **Préparation** :

- Tremplin Fondamentaux de la langue écrite et orale 10 jours / 60 h
- Tremplin Résolution mathématique de problèmes courants 7 jours / 42 h

Epreuves d'admissibilité	Réponses à des questions portant sur une spécialité au choix <i>Méthodologie – 3 devoirs – 1 concours blanc – Séances de correction</i> 6 jours / 36 h
Apport de connaissances	Culture territoriale 2 jours / 12 h Santé et sécurité au travail 2 jours / 12 h Connaissances liées au cadre d'emplois 2 jours / 12 h
Epreuves d'admission	Entretien avec le jury : préparation uniquement pour l'épreuve d'entretien du concours externe ou du 3 ^{ème} concours <i>(pas de préparation aux épreuves pratiques et à l'interrogation orale)</i> <i>Acquis de l'expérience - Méthodologie – Mise en situation</i> 1,5 jours / 9 h

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen.

L'inscription au concours ou à l'examen est une démarche personnelle que vous devez réaliser vous-même auprès du centre de gestion organisateur via le site <https://www.concours-territorial.fr/>